

le monde, mais je dois avouer que je n'ai pas pris moi-même l'idée en considération.

L'hon. M. GRAHAM: Quelles sont les dépenses qui sont engagées pour l'application des lois sur la naturalisation? L'individu ne paye-t-il pas lui-même une partie des frais?

L'hon. M. DOHERTY: L'application des lois sur la naturalisation dépend du département du secrétaire d'Etat, mais je sais que l'individu doit s'adresser au juge d'une cour pour obtenir un certificat. Une disposition prévoit un certain paiement—je crois que c'est \$2 ou quelque chose dans ce genre—au greffier de la cour qui fait le travail. Je pense qu'il y a d'autres dépenses à propos de l'exécution de la loi.

M. CARVELL: C'est nouveau pour moi. Je me suis occupé de ce genre d'affaires, mais dans notre province, l'homme qui fait une demande de naturalisation paye ses propres dépenses et c'est du nouveau pour moi que le greffier reçoive \$2 ou tout autre somme de l'Etat.

L'hon. M. DOHERTY: En vertu de la loi, il existe une disposition pour le paiement d'une rémunération au greffier de la cour. Le crédit peut rester en suspens pendant que je consulterai la loi.

(Le crédit est réservé.)

Impressions diverses, \$100,000.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: (ministre du Commerce): Le montant dépensé l'an dernier s'est élevé à \$99,965, de sorte que le crédit de cette année est à peu près le même. Il est destiné à l'impression des rapports des départements.

M. CARVELL: Sont-ils imprimés à l'Imprimerie nationale?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Certainement, et à l'heure actuelle, la plupart de ces rapports sont distribués par les soins de l'Imprimerie nationale même.

Distribution des documents parlementaires, \$5,000.

M. TURRIFF: Pourquoi, à un moment comme celui-ci, voter \$3,000 de plus que l'an dernier?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: On m'informe qu'il y a eu plus grande distribution de documents. La question sera discutée quand les rapports des deux commissions spéciales seront déposés devant la Chambre. Ces commissions demandent l'impression des documents.

Divers.—Abonnement à des publications canadiennes, pour le bureau du haut-commissaire à Londres, \$1,000.

L'hon. M. GRAHAM: Est-ce que la publication "The Fiddlers" sera du nombre des publications destinées à la bibliothèque du haut-commissaire?

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Je n'en suis pas certain et il m'a semblé qu'il ne valait pas la peine d'envoyer un câblegramme pour obtenir ce renseignement.

L'hon. M. GRAHAM: On en envoie parfois pour obtenir des renseignements tout aussi futiles.

Divers.—Archives publiques, \$60,000.

L'hon. M. GRAHAM: Je suppose que l'on fait tous les efforts voulus dans cette branche du service public pour répondre aux nécessités de l'heure relativement à la collection de tous les objets et renseignements ayant trait à la guerre qui pourront être utiles plus tard. Je suppose que ce département a fort à faire, même en ce moment, pour se tenir au courant et collectionner tout ce qui pourra nous être d'une utilité incalculable à l'avenir.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Cette partie du travail est très bien surveillée pour le moment. Il y a quelques mois, j'ai discuté la question, en l'absence du premier ministre, avec M. Doughty, l'archiviste du Dominion, en sorte qu'un plan a été élaboré pour réunir tous les renseignements nécessaires portant sur la guerre ainsi que de tout ce qui y a trait, soit au Canada soit de l'autre côté de l'océan. M. Doughty est parti pour l'Europe, il y a environ un mois. Il a deux adjoints sous ses ordres, dont l'un, si j'ai bonne mémoire, a été choisi parmi les officiers des troupes expéditionnaires canadiennes, et l'autre est parti en même temps que lui. Ces messieurs travaillent de concert avec le bureau des archives de Londres et les autres bureaux de même nature. On travaille en vue d'exécuter un plan d'ensemble auquel collaborent tous les autres bureaux sous la direction générale de M. Doughty. Le plan est très complet en sorte que l'archiviste du Dominion m'a assuré qu'il accomplirait en réalité quelque chose qui n'a jamais été fait jusqu'à présent. Tant que durera la guerre et, en conséquence, avant que les archives soient sorties de leurs mains, nos fonctionnaires auront le temps de préparer des tableaux et des index, qui seront conservés en lieu sûr pour être mis à la disposition des historiens de l'avenir.

Divers.—Dépenses de la commission de conservation, \$80,000.